

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité er	nvironnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement : 2023_7122
25/04/2023	25/04/2023		2023_/122
Réalisation d'un forage pour l'abreuvement d'AUDINGHEN (62)	1. Intitulé du pr t des animaux et le nettoyaç		e la SARL OPALPORC sur la commune
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvra	ige ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique			
Nom	Prénom	n	
2.2 Personne morale			
Dénomination ou raison sociale	SARL OPALPORC		
Nom, prénom et qualité de la personne	DUTERTE Benoit Gérant		
habilitée à représenter la personne morale			
RCS / SIRET 4 8 1 9 2 2 6	8 0 0 0 0 1 4	Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SARL)
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea d	imensionnement correspo Caractéristiques du pi	nexé à l'article R. 12 ondant du projet rojet au regard des ubriques issues d'au	22-2 du code de l'environnement et s seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	4. Caractéristiques génér	ales du projet	
Doivent être annexées au présent formule	gire les pièces énoncées à	à la rubriaue 8.1 du	formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évents	•	•	
La SARL OPALPORC souhaite réaliser un foi l'exploitation et le nettoyage des bâtiment	age F1 pour permettre l'ab		naux (porcins) produits sur
Ce forage assurera un prélèvement annuel la Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques (L		pas le seuil inférieu	r du régime de déclaration au titre de

4.2 Objectifs du projet
L'objectif du forage est d'être utilisé uniquement pour l'abreuvement des animaux d'élevage et le nettoyage des bâtiments d'élevage.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Le projet se limite à la création d'un forage, via une entreprise spécialisée.
L'ouvrage est un forage d'une profondeur de 90 mètres. L'entreprise installera : - un tubage PVC alimentaire de diamètre 125 sur 90 mètres ;
- une crépine PVC de diamètre 125 sur une longueur de 12 mètres.
L'eau sera prélevée par l'intermédiaire d'une pompe immergée tout inox d'une puissance de 2,2 KW et d'un débit prévu d'environ 4 m3/h (dépend de la capacité de la nappe).
La tête de forage sera surélevée à 30 cm au-dessus du terrain naturel et cimentée sur un mètre de profondeur pour assurer son étanchéité. Un regard en béton sera fermé avec un couvercle en fonte.
Un clapet anti-retour et un compteur volumétrique compléteront le dispositif.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation Le forage est prévu pour un prélèvement maximal annuel de 7200 m3.
L'eau en provenance du nouveau forage servira à l'abreuvement des animaux d'élevage et au nettoyage des bâtiments d'élevage.

	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera- entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisc	
autre : Néant		
4 5 Dimensions et caractéristiques du r	projet et superficie globale de l'opération - préciser le	es unités de mesure utilisées
	leurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur du forage Débit moyen estimé		90 mètres 4 m3/h
Quantité annuelle prélevée		7200 m3
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long. <u>0</u> <u>1</u> ° <u>3</u>	6'22"E. Lat.50°50'40"N
LIEU DIT HARINGZELLE 62179	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),	
AUDINGHEN; AUDINGHEN	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,	
	38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de	
	l'environnement :	
	· ·	_'" Lat°'"
	Point d'arrivée : Long ° _ Communes traversées :	_'"_ Lat°'"_
	Commones indversees.	
J	oignez à votre demande les annexes n° 2 à	6
4.7.1 Si oui, cette installation o	ion d'une installation ou d'un ouvrage existant ? u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalua	Oui Non X
environnementale?		
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre		
indiquez à quelle date il a été auto		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Commune d'AUDINGHEN (département 62)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X		Le forage est localisé aux abords de la zone des "Caps Blanc-Nez et Gris-Nez".
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPRN Littoraux liés à l'évolution des Falaises entre Equihen-Plage et Sangatte - approuvé le 22 octobre 2007 PPRL Boulonnais - approuvé le 24 juillet 2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Le plus proche du forage est le "FR3100478 - Falaises du Cran aux Oeufs et du Cap Gris-Nez, Dunes du Chatelet, Marais de Tardinghen et Dunes de Wissant" à 0,32 km.
D'un site classé ?		×	Le site est localisé à 570 m de la zone des "Caps Blanc-Nez et Gris-Nez".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Le forage a une incidence directe sur l'état quantitatif de la masse d'eau dans laquelle il prélève, qui peut se cumuler avec d'autres ouvrages à proximité. Prélèvement annuel de 7200 m3 dans la masse d'eau "Calcaires du Boulonnais". Ce prélèvement représente un très faible prélèvement au vu de la taille de la masse d'eau (près de 492 km²)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	
Milieu naturel			X	Absence d'incidence par l'absence d'impact sur le niveau de la nappe, sur les ressources hydrographiques de surface, sur la qualité de la ressource

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	Le forage se fait sur une parcelle agricole mais l'emprise est très faible (quelques mètres carrés).
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	Prélèvement dans la nappe ayant un impact potentiel sur les débits de cours d'eau ou les forages les plus proches. Les faibles volumes prélevés par le forage et la présence de peu de forages voisins ne sont pas de nature à entrainer une variation du niveau de la nappe telle qu'elle puisse engendrer des baisses de débit sur les ressources hydrographiques de surface. L'impact de l'ouvrage est donc très faible sur cette composante.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Liés aux engins de travaux. Limité dans le temps, les engins emprunteront les voiries autorisées. Par ailleurs, les travaux seront réalisés en journée.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\boxtimes		Bruit lié aux travaux. Nuisances limitées par les précautions prises.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
LIIII3310113	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	×	
Cadre de vie / Population		X	
6.2 Les incide approuvés			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non X Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

L'ouvrage est un forage d'une profondeur de 90 mètres.

Mesures permettant de limiter l'entrée d'éléments polluants dans le forage :

- La tête de forage sera surélevée à 30 cm au-dessus du terrain naturel et cimentée sur un mètre de profondeur pour assurer son étanchéité;
- L'ouvrage est réalisé de manière à empêcher l'introduction de toutes matières ou produits susceptibles d'être à l'origine d'une dégradation de la qualité de la ressource ;
- Un regard en béton sera fermé avec un couvercle en fonte pour en protéger l'accès;
- Une margelle bétonnée est présente autour de la tête à 30 cm de hauteur ;
- Un clapet anti-retour et un compteur volumétrique compléteront le dispositif.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Les incidences du projet (création de forage) seront détaillées dans le dossier de déclaration de l'ouvrage, joint au dossier de déclaration Loi sur l'eau qui sera déposé à la DDTM/Police de l'eau. Les incidences sont très réduites du fait que :

- l'ouvrage sera réalisé et exploité de manière à empêcher l'introduction de toutes matières ou produits susceptibles de polluer la nappe d'eau souterraine;
- l'ouvrage sera implanté dans un zone sans enjeu environnemental, hors périmètre de protection de captage AEP, dans un secteur sans source de pollution urbaine ou industrielle, ni soumis à des servitudes d'utilité publique. Sur cette base, le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\boxtimes
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

Veuillez com	nexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire pléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les uelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
Je certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X
Fait à	le,
Signature	Télédéclaré le 25/04/2023